

Le CESE mobilisé contre la grande pauvreté

30 ANS DU RMI

1^{ER} DÉCEMBRE 2018

DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 30/11/2018

Le CESE accueille samedi 1er décembre le colloque

"1er décembre 1988 : il y a trente ans, le RMI" célébrant la création du RMI.

Pour en savoir plus, vous pouvez [Télécharger le programme](#).

[Martine Vignau](#), membre du bureau du CESE, ouvrira le colloque.

Présidente du Groupe UNSA au CESE, Martine Vignau préside la commission temporaire "Grande pauvreté" du CESE qui travaille actuellement sur deux projets d'avis : [La situation des personnes sans domicile fixe](#) et [La lutte contre la grande pauvreté](#), travaux rapportés par [Marie-Hélène Boidin-Dubrulle](#) et [Stéphane Junique](#).

La grande pauvreté est une thématique dont le CESE s'est saisie depuis longtemps et qui nous interroge sur les fondements même de notre société : l'égalité dignité de chacun et «l'accès de tous aux droits de tous».

*En 1987, le CES adopte l'avis «Grande pauvreté et précarité économique et sociale» porté par Joseph Wresinski, membre du CES, dont les préconisations ont donné lieu à la création du **revenu minimum d'insertion (RMI)** par la loi n°88-1088 du 1 décembre 1988.*

En janvier 2017, le CESE accueille l'exposition photographique "30 ans de lutte contre la pauvreté et maintenant ?" réalisée avec ATD Quart Monde, association créée par Joseph Wresinski.

En février 2017, le CESE adopte une nouvelle [résolution](#) lors d'une [séance plénière exceptionnelle](#) portant sur la lutte contre la pauvreté, à l'occasion du 30ème anniversaire de l'avis de Joseph Wresinski. Redécouvrez la VOD de la séance.

Le 17 octobre 2017, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la misère, le CESE rappelle ses nombreux engagements et actions.